

200 000 personnes sous le seuil de pauvreté



Bagneux, ce jeudi. Le Secours populaire compte plus de 2 000 bénévoles dans le département. Il a aidé près de 22 000 personnes en 2024.

social|Le Secours populaire, qui fête ses 80 ans, dévoile les résultats de son baromètre annuel. Dans le département, considéré comme riche, 12 % de la population vit avec moins de 1 200 € par mois.

Le Secours populaire qui fête ses 80 ans cette année lance sa campagne « pauvreté-précarité » en dévoilant les résultats de son baromètre annuel. Dans le riche département des Hauts-de-Seine, 12 % de la population vit sous le seuil de pauvreté.

Marjorie Lenhardt

Lamra remplit rapidement son grand sac à roulettes de conserves, semoule, œufs, produit vaisselle et gel douche. C'est la première fois qu'elle se rend à la distribution alimentaire du Secours populaire. « J'ai perdu mon travail, je ne touche pas le chômage, j'ai trois enfants, je n'ai pas d'autre choix », souffle-t-elle, gênée. À l'antenne de Bagneux, 90 personnes en moyenne viennent à cette distribution du jeudi.

« En cinq ans, le nombre de familles qui ont poussé les portes de notre comité de Bagneux a été multiplié par sept, observe Anne Bizeray, co-responsable de l'antenne. On est passé de 70 familles aidées à plus de 350 aujourd'hui. En une semaine,

10 nouvelles familles se sont inscrites. »

À l'occasion de la présentation de son baromètre annuel sur la pauvreté et la précarité, l'association alerte sur cette fragilité qui ne cesse de gagner du terrain. Y compris dans le deuxième département le plus riche de France, où 12 % de la population vit sous le seuil de pauvreté* (contre 15 % au niveau national).

Familles monoparentales, étudiants et seniors

« 12 % sur 1,7 million d'habitants, cela fait 200 000 personnes en situation de fragilité, souligne Sylvain Vallez, secrétaire général du Secours populaire 92, ce jeudi lors du lancement de la campagne 2025 à Bagneux, en présence d'élus et du préfet à l'égalité des chances. Nous connaissons le côté superficiel de ce jugement sur le 92 riche, mais il y a de grandes disparités entre les 36 communes. Comment comparer Villeneuve-la-Garenne, qui a un taux de pauvreté proche de 30 %, à Vaucresson, ou Bagneux à Neuilly ? »

Dans les Hauts-de-Seine, le Secours populaire a aidé près de 22 000 personnes en 2024 en s'appuyant sur un réseau de 2 000 bénévoles. Aide alimentaire, vestimentaire, accès à la santé, à la culture, aux loisirs, aux droits... « Compte tenu du mur de précarité que nous avons face à nous, nous avons besoin de toutes les solidarités, poursuit Sylvain Vallez. La dématérialisation des démarches n'est pas une mince affaire pour le public que nous recevons. »

À Bagneux, comme dans les autres antennes du département, les personnes principalement aidées sont les familles monoparentales, les seniors et les étudiants. Face à une demande croissante, le Secours populaire 92 a créé une nouvelle antenne étudiante dans le sud du département il y a un an. Il a notamment étendu ses actions à trois nouvelles résidences universitaires, à Bagneux et Fontenay-aux-Roses, en plus des interventions déjà existantes dans les Crous de Châtenay-Malabry et Antony.

Un public de travailleurs pauvres pousse aussi de plus en plus ses portes. Une situation inédite de précarité que déplorent les services sociaux des communes. « C'est relativement nouveau depuis une dizaine d'années et c'est très préoccupant », relève Marie-Hélène Amiable, maire (PCF) de Bagneux. Même constat au sein des services du département, qui consacre 62 % de son budget aux solidarités face à la hausse continue des besoins. « C'est un choix de Georges Siffredi de consacrer plus de 1 milliard d'euros pour les solidarités. Jamais le département des Hauts-de-Seine n'y aura consacré un tel budget », insiste Armelle Tilly (LR), vice-présidente de la collectivité en charge des solidarités.

Dans un département qui compte 6 % de chômeurs, « presque le plein-emploi », comme le considère le nouveau préfet à l'égalité des chances, Olivier Delcayrou, il convient de s'interroger sur cette situation. « On ne peut pas dire *presque le plein-emploi* quand on a des temps partiels de deux ou trois heures par jour », s'insurge Guy Baffet, l'autre responsable du Secours populaire de Bagneux.

* 1 200 € par mois ou moins pour une personne seule.